

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 592)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 99

présenté par
Mme Forteza

ARTICLE 1ER BIS

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 4° Au quatrième alinéa, le mot : « trois » est remplacé par le mot : « quatre ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.